openfield

PARCELLE N° 49

AGRICULTURE CONVENTIONNELLE

BLÉ TENDRE HIVER - JERIKO

Précédent : Maïs grain

	PRÉ-SEMIS	SEMIS	POST-SEMIS PRÉ-LEVÉE	LEVÉE	TALLAGE	EPI 1cm	1ER NŒUD	2ÈME NŒUD	3ÈME NŒUD / DFP	DFE / GONFLEMENT	ÉPIAISON	ÉTAMINES SORTIES
TRAVAIL DU SOL	LABOUR	SEMIS AU COMBINÉ										
COUVERTS (kg/ha ou doses/ha)												
SEMENCES (kg/ha ou doses/ha)		JERIKO 340 GR/M²										
ENGRAIS (u/ha) — N (Conseillé 200, Réalisé ...)					SOLAZ SOUFREE 40 UN	SOLAZ SOUFREE 120 UN				AMMO 27 40 UN		
ENGRAIS (u/ha) — P (Conseillé 0, Réalisé ...)												
ENGRAIS (u/ha) — K (Conseillé 0, Réalisé ...)												
ENGRAIS (u/ha) — S (Conseillé 50, Réalisé ...)												
BIOSTIMULANTS (l/ha ou kg/ha)												
HERBICIDES (kg/ha ou l/ha) — AUTOMNE			DEFI + CODIX 3 + 2	A PARTIR DE 1,5F PROFI CTU + FOSBURI 3 + 0,5								
HERBICIDES (kg/ha ou l/ha) — PRINTEMPS									ADIAKAR 0,03			
INSECTICIDES (kg/ha ou l/ha) — RAVAGEURS CIBLÉS				PUCERONS								
INSECTICIDES (kg/ha ou l/ha)				(LAMBDASTAR 0,075)								
FONGICIDES (kg/ha ou l/ha) — MALADIES VISÉES							(SEPTORIOSE)			SEPTORIOSE		SEPTORIOSE/FUSARIOSE
FONGICIDES (kg/ha ou l/ha)							(JUVENTUS 0,5)			REVYSTAR XL 0,8		FANDANGO S 1,25
RÉGULATEURS (kg/ha ou l/ha)							MODDUS EVO 0,4					
MOLLUSCICIDES (kg/ha)				WARIOR BLUE 3								
OBSERVATIONS / NOTATIONS				PEUPLEMENT						NOTATIONS MALADIES	EFFICACITÉ DÉSHERBAGE	
OAD												

DEFI® :
AMM (SYNGENTA FRANCE S.A.S.) : 8700462 ; composition : Prosulfocarbe 800 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
CODIX® :
AMM (ADAMA) : 2130140 ; composition : Diflufenican 40 g/l, Pendiméthaline 400 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
PROFI CTU® :
AMM (ADAMA) : 9000619 ; composition : Chlortoluron 500 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
FOSBURI® :
AMM (BAYER SAS) : 2080145 ; composition : Diflufenican 200 g/l, Flufénacet 400 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
ADIAKAR® :
AMM (SIPCAM) : 2080123 ; composition : Metsulfuron-méthyl 200 g/kg ; formulation : (WG) granulé dispersable.

LAMBDASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.
REVYSTAR XL® :
AMM (BASF FRANCE SAS) : 2190686 ; composition : Méfentrifluconazole 100 g/L, Fluxapyroxad 50 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
JUVENTUS® :
AMM (BASF AGRO) : 2010280 ; composition : Metconazole 90 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
FANDANGO S® :
AMM (BAYER) : 2060118 ; composition : Prothioconazole 100 g/L, Fluxapyroxad 50 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
MODDUS EVO® :
AMM (SYNGENTA) : 2160384 ; composition : Trinexapac-éthyl 250 g/l ; formulation : (DC) Concentré dispersable.
WARIOR BLUE® :
AMM (ADAMA) : 2030071 ; composition : Métaldéhyde 5 %pds ; formulation : (GB) appât granulé.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 18/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

DEFI® :
DANGER : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

CODIX® :
ATTENTION : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la pendiméthaline et du ,2-benzisothiazol-3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PROFI CTU® :
ATTENTION : H351 : Susceptible de provoquer le cancer . H361d : Susceptible nuire au foetus
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 : Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

FOSBURI® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d'ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ADIAKAR® :
DANGER : EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d\'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LAMBDASTAR® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

JUVENTUS® :
ATTENTION : EUH401 Respectez les instructions d\'utilisation afin d\'éviter les risques pour la santé humaine et l\'environnement. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d Susceptible de nuire au fœtus. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REVYSTAR XL® :
ATTENTION : H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

FANDANGO S® :
ATTENTION : EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H351 Susceptible de provoquer le cancer [ndiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger]

MODDUS EVO® :
ATTENTION : H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (tractus gastro-intestinal) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. EUH208 : Contient trinéxapac-éthyle (ISO). Peut produire une réaction allergique. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

WARIOR BLUE® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H361f - Susceptible de nuire à la fertilité. H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.